



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

QUATRE VINGT SEIZE

L'an mil neuf cent ~~soixante~~, le 21 FEVRIER à 20 H.
le Conseil municipal de la Commune de BRENNILIS
dûment convoqué, s'est réuni en session / ordinaire, à la Mairie, sous
la présidence de M. CORRE Yves. Maire.

OBJET : Nombre de conseillers municipaux en exercice : 11

MAISON DE LA RESERVE NATURELLE Date de convocation du Conseil municipal : 16.02.96

DU VENEC PRÉSENTS : MM. Tous les Conseillers Municipaux

ABSENTS : MM. néant

M^{lle} JAFFRE Marie-Noëlle a été élu secrétaire.

Le Conseil Municipal souhaite réaliser dans le bourg de BRENNILIS un équipement permettant de valoriser la réserve naturelle du Vénec ainsi que les animations nature réalisées de longue date à partir de la Commune.

Pour cela, la maison GUILLOU, propriété du conseil général du FINISTERE représente une opportunité à saisir d'autant que le PNRA, gestionnaire, est disposé à une mise à disposition dès le printemps 1996.

APRES AVOIR DELIBERE, le Conseil Municipal se montre favorable au projet muséographique présenté par la SEPNB, gestionnaire de la réserve naturelle et co-responsable de l'introduction des castors dans le Yeun-Elez. Le projet de budget est approuvé. La Commune sera maître d'ouvrage déléguant la maîtrise d'ouvrage à la SEPNB.

Fait à BRENNILIS, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

CORRE Yves.

